

## BAT FRANCE CONFIRME QUE LES SACHETS DE NICOTINE PEUVENT CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DU TABAGISME EN FRANCE

L'objectif des groupes de santé publique devrait être de réduire l'incidence du tabagisme, et non d'ajouter des obstacles aux fumeurs qui tentent de trouver une alternative efficace au tabac.

**PARIS, 9 décembre 2024** - Malgré les critiques de certains groupes de santé et le ton alarmiste de certains reportages récents, BAT France confirme que ces produits à base de nicotine sans tabac, peuvent offrir aux fumeurs français une alternative efficace aux produits du tabac.

En plus des mesures de prévention visant à limiter l'accès des jeunes déjà mises en place, BAT France est en faveur d'une réglementation plus stricte, interdisant la vente de ces produits aux mineurs et encadrant les points de vente autorisés, ainsi que la concentration maximale de nicotine dans les sachets et leur étiquetage. Ces mesures visent à éviter que ces produits ne deviennent attrayants pour les mineurs, parmi d'autres initiatives.

« Je tiens à préciser que les sachets de nicotine commercialisés par BAT France ne sont pas un produit du tabac car ne contiennent aucun tabac contrairement au « snus » qui lui est interdit. Nos produits sont conçus et destinés à aider les fumeurs adultes à trouver une alternative efficace dans la durée », explique Sébastien Charbonneau, Directeur des affaires corporatives et réglementaires chez BAT France.

« Comme pour tous nos produits, notre position est constante et ferme sur ce point : **les produits à base de nicotine sont réservés aux fumeurs adultes**. Nous pensons que si nous voulons vraiment **réduire les risques pour la santé associés aux produits du tabac**, nous devons **proposer des produits intéressants pour les fumeurs adultes** et les rendre disponibles là où ils achètent habituellement leurs produits combustibles. Les groupes de santé devraient soutenir cette démarche, plutôt que d'ériger des obstacles », ajoute M. Charbonneau.

Les lignes directrices de BAT en matière de marketing imposent que tout le matériel promotionnel soit destiné aux adultes. De plus, toutes les personnes figurant dans les communications sont des adultes. L'entreprise a également dépassé les exigences réglementaires actuelles pour ces produits en demandant aux détaillants de vérifier l'âge des acheteurs dans les points de vente.

« Nous partageons l'objectif du gouvernement d'atteindre “une première génération sans tabac d'ici 2032”<sup>1</sup>. Mais pour y parvenir, il est essentiel de **réorienter les stratégies actuelles afin d'obtenir des résultats tangibles**. Les chiffres sont sans équivoque : la méthode actuelle ne fonctionne pas, le taux de tabagisme stagnant à plus de 31 % en France<sup>2</sup>. **Le gouvernement, les groupes de santé et l'industrie doivent collaborer** de manière significative pour proposer des solutions efficaces. Concernant les sachets de nicotine, la **solution n'est pas l'interdiction, mais la réglementation**, notamment par la mise en

<sup>1</sup> [https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan\\_national\\_contre\\_le\\_tabac.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_national_contre_le_tabac.pdf)

<sup>2</sup> Prévalence du tabagisme en France hexagonale en 2023 parmi les 18-75 ans <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/tabac/documents/enquetes-etudes/prevalence-du-tabagisme-en-france-hexagonale-en-2023-parmi-les-18-75-ans>

*œuvre d'une mesure clé du Programme National de Lutte contre le Tabac : "élaborer une feuille de route cohérente sur la réglementation applicable à l'ensemble des produits nicotiques, tels que les sachets de nicotine".*

**Notre porte reste toujours ouverte pour engager ces discussions** », conclut M. Charbonneau.

Pour en savoir davantage sur une réglementation juste et efficace pour l'atteinte d'une France sans tabac, visitez notre nouveau site web - [www.francesanstabac.fr](http://www.francesanstabac.fr).

**FIN**

## **CONTACT**

Romain BAYLE  
+33 620 497 554  
[romain\\_bayle@bat.com](mailto:romain_bayle@bat.com)  
[www.batfrance.com](http://www.batfrance.com)

### A propos de BAT

BAT est une entreprise leader de biens de consommation multi-catégories dont l'objectif est de construire « *A Better Tomorrow* » en réduisant l'impact de son activité sur la santé, en offrant un plus grand choix de produits potentiellement moins risqués aux consommateurs adultes.

L'entreprise continue d'affirmer clairement que les cigarettes combustibles posent de graves risques pour la santé et que le seul moyen d'éviter ces risques est de ne pas commencer ou d'arrêter. BAT encourage ceux qui, continueraient à fumer à passer complètement à des alternatives et à risque réduit scientifiquement fondées \*†. Pour y parvenir, BAT se transforme en une entreprise de produits de consommation multicatégorie véritablement centrée sur le consommateur.

L'ambition de BAT est d'avoir 50 millions de consommateurs de ses produits non combustibles d'ici 2030 et de générer 5 milliards de livres sterling de revenus de nouvelles catégories d'ici 2025. BAT s'est fixé des objectifs ESG ambitieux, notamment la neutralité carbone pour les Scopes 1 et 2 d'ici 2030 et l'élimination du plastique et rendre tous les emballages plastiques réutilisables, recyclables ou compostables d'ici 2025.

BAT emploie plus de 50 000 personnes. Le groupe BAT a généré un chiffre d'affaires de 27.28 milliards de livres sterling en 2023 et un bénéfice d'exploitation de 12,46 milliards de livres sterling.

Le portefeuille stratégique de la société est composé de ses marques de cigarettes mondiales, d'une gamme croissante de produits du tabac et de la nicotine à risque réduit\*†. Ceux-ci incluent les produits du vapotage, du tabac chauffé et les sachets de nicotine sans tabac. A la fin 2023, nous comptons 26,4 millions de consommateurs de nos produits non combustibles, soit une augmentation de 1,5 million par rapport à l'année 2022.

*\*Basé sur le poids de la preuve et en supposant un abandon complet de la cigarette. Ces produits ne sont pas sans risque et créent une dépendance.*

*†Nos produits tels que vendus aux États-Unis, y compris Vuse, Velo, Grizzly, Kodiak et Camel Snus, sont soumis à la réglementation de la FDA et aucune allégation de risque réduit ne sera faite concernant ces produits sans l'autorisation de la FDA.*